



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-84433>

Département(s) de publication : **76, 28, 36, 37, 41, 45, 61, 72, 18**

Annonce n° **25-84433**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DIR NO

Correspondant : M. LEBOURG Romain, Chargé de passation

Adresse : 97 boulevard de l'Europe, 76175 ROUEN

Coordonnées :

Téléphone : 0276000447

Télécopieur : 0276000495

Courriel : passation-marches.ppgm.spt.dirno@developpement-durable.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation de travaux d'aménagements paysagers sur 4 giratoires et plantations d'arbres d'alignement le long de la RN10

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché consiste à la réalisation des aménagements paysagers favorables à la biodiversité sur les dépendances de la RN10 suite à la réalisation, en 2024, d'une étude paysagère par un bureau d'études spécialisé. Les aménagements prévoient la réalisation d'aménagements paysagers sur 4 giratoires, sur les communes de Bracueil, Neuville, St-Amand et St-Ouen, ainsi que le complément des alignements d'arbres sur 8 sections identifiées de la RN 10. CPV 45112700-2 – Travaux d'aménagements paysagers

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : CONDITIONS D'EXÉCUTION DU CONTRAT : * Les prestations feront l'objet d'un marché à tranches optionnelles conformément aux dispositions des articles R2113-4 à R2113-6 du code de la commande publique (CCP). * Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article R2122-7 du CCP. * le marché comprend des prestations supplémentaires éventuelles. A titre indicatif, les travaux commenceront vers octobre 2025

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le

candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/09/2025 à 14:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA3D-2024-001

Renseignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours : Nom de l'organisme : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS Adresse : 28 rue de la Bretonnerie Code postal : 45000 Ville : ORLÉANS Pays (autre que France) : Téléphone : 02 38 77 59 00 Télécopieur : 02 38 53 85 16 Courrier électronique (courriel) : greffe.ta-orleans@juradm.fr Adresse Internet (URL) : <http://www.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ; * Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ; * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ; * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. UNE ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE SERA EFFECTUÉE :

Non ; INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS ÉLECTRONIQUES La commande électronique sera utilisée : non La facturation électronique sera acceptée : obligatoire Le paiement électronique sera utilisé : non Renouvellement du marché Indiquer si le présent marché est renouvelable : non Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : l'ouverture des offres n'est pas publique

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Adresse à laquelle les offres /candidatures /demandes de participation doivent être envoyées : <https://www.marchespublics.gouv.fr/> Par voie électronique uniquement

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Emplacement des documents de marché : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Outils et dispositifs pour la communication électronique nécessite l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont généralement pas disponibles. Ces outils et dispositifs en accès libre et sans frais.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2025